

Direction de
l'Environnement

Service des installations
classés et des impacts
environnementaux et
des déchets

Bureau des ICPE

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc
affaire suivie par :

N° 5762-2016/1-
ISP/DENV

Le Directeur

Nouméa, le 22 NOV. 2016

à

Monsieur André BEAUVOIS
Gérant de la société Surfaces Vertes Propres Mana
191 A rue Georges Lèques – ZI Normandie
98800 Nouméa

Objet : visite d'inspection des installations de compostage de déchets verts et de boues de station d'épuration en date du 10 novembre 2016

Pièces jointes : - compte-rendu de visite d'inspection ;
- calendrier des travaux modifié.

Monsieur le gérant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite d'inspection réalisée le 10 novembre 2016 sur votre installation de compostage de déchets verts et de boues de station d'épuration, située sur le lot 115 de la zone industrielle de Normandie, commune de Nouméa.

Je vous saurai gré de vouloir prendre en considération les différentes remarques et satisfaire aux demandes formulées par l'inspection des installations classées.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement

Jean-Marie LAFOND